



L'aventure du Concours Arbre de l'année a marqué son retour avec l'ouverture des inscriptions de l'édition 2020 en mars dernier. En raison des derniers événements liés au Covid-19, le dépôt des inscriptions a été prolongé jusqu'au 24 août 2020.

Il n'est pas trop tard, envoyez votre candidature !

Vous avez un arbre qui compte pour vous dans votre quotidien et vous souhaitez qu'il participe au concours Arbre de l'année 2020 ? Rien de plus simple, déposez sa candidature sur le site : www.arbredelannee.com !

Individuellement ou en groupe, prenez trois photos, puis décrivez son histoire en quelques lignes, ainsi que ses caractéristiques esthétiques, biologiques et historiques et les liens qui vous unissent à votre arbre préféré.

Le jury sélectionnera les candidats en septembre !

Les inscriptions au concours se clôtureront le 24 août. Le jury composé du magazine Terre Sauvage, de l'Office national des forêts, de l'association A.R.B.R.E.S, de la LPO et de l'Agence des espaces verts de la Région Île-de-France se réunira en septembre et sélectionnera les futurs candidats qui représenteront chaque région. Ces arbres feront l'objet d'une production photo par un photographe du magazine Terre Sauvage.

Votez pour votre arbre préféré du 2 novembre 2020 au 4 janvier 2021

Les arbres sélectionnés seront soumis aux votes du public sur le site www.arbredelannee.com. Celui qui recevra le plus de voix se verra attribuer le Prix du Public 2020.

Les lauréats seront dévoilés en janvier 2021 lors d'une cérémonie !

Le Jury sélectionnera le prix du Jury et annoncera « les résultats Prix du public et Prix du Jury » à l'occasion d'une cérémonie qui se déroulera en janvier 2021. Tous les lauréats feront l'objet d'une publication dans le magazine Terre Sauvage.

L'arbre qui recevra le prix du public, défendra les couleurs de la France à la finale du concours « Arbre de l'Année Européen ». Vous pourrez continuer à la soutenir en votant à partir du 1er février 2021 sur le site www.treeoftheyear.org/fr.

CONTACTS PRESSE

Floriane Amiard - presse@onf.fr ☎ 06 67 74 36 52

pauline.cecotti@bayard-territoires.com ☎ 04 79 26 27 60

www.arbredelannee.com

